



Double débit sur CB après un achat en magasin

Par **otono**, le **12/01/2017** à **10:02**

Bonjour,

Je voudrai savoir à qui je dois réclamer pour un double débit sur une CB, après un achat de 110,50 euros dans un magasin.

Je passe avec mon achat à une caisse ,qui me déclare avoir des problèmes temporaires avec son terminal de CB mais que ça devrait, à présent, refunctionaliser .

Après un premier essai où le message "paiement refusé" s'affiche , la caissière me demande un deuxième essai.

Je constate d'abord l'affichage de "code bon" puis ensuite rien.Elle me dit que le paiement est encore refusé alors que cette fois-ci je n'ai pas vu le message "paiement refusé" s'afficher.

Elle me renvoie vers une collègue à une autre caisse.

Cette fois, pas de souci le paiement avec ma CB est accepté et je repars avec le ticket correspondant.

Mais quelques jours plus tard, j'ai la désagréable surprise de constater que je suis débité sur mon compte bancaire de **deux fois la somme de 110,50 €**

Ai-je été victime d'une incompétence, voire d'une escroquerie dans ce magasin ?

Comment et où réclamer ?

Au magasin où s'est produit l'incident ? Auprès de ma banque ? En faisant jouer l'assurance liée à la CB ?

Par **Visiteur**, le **12/01/2017** à **10:04**

Bonjour,

Il m'est arrivé de constater un double prélèvement, mais il s'agissait d'une erreur dans le traitement double d'un listing, la banque a régularisé.

Dans votre cas, il semble que la responsabilité incombe au magasin, il faut aller les voir avec tous vos justificatifs.